



École Carle

306, rue Jacques-Buteux, Gatineau (Québec), J8P 6A2

Téléphone : (819) 643-3422 Télécopieur : (819) 643-9378

Téléphone service de garde : (819) 643-3264

Courriel : carle@cldraveurs.qc.ca Site web : www.cldraveurs.qc.ca/carle

COMMUNIQUÉ POUR LES PARENTS

Communiqué 1

Le 24 août 2020

Chers parents,

Voilà une nouvelle année qui débutera bientôt pour vous et votre enfant. Nous sommes impatients de revoir nos élèves ou d'accueillir pour la première fois nos nouveaux élèves. Cette rentrée scolaire sera très différente de toutes celles que nous avons vécues auparavant. Nous devons suivre les consignes sanitaires de l'INSPQ et nous mettons tout en œuvre pour assurer la santé de chaque enfant et du personnel de l'école. Voici quelques informations importantes qui vous seront utiles.

1. Rentrée scolaire

Nous travaillons présentement à bien préparer la rentrée. La première journée d'école aura lieu le lundi 31 août. L'accueil des élèves se fera à compter de 8h15 sur la cour.

Important : Pour les élèves du préscolaire, vous devez suivre l'horaire et les consignes de l'entrée progressive que vous avez reçus cet été par courriel.

Nous ne pouvons malheureusement pas accueillir tous les parents du primaire sur la cour le 31 août comme le veut la tradition. **Seuls les parents des élèves de la première année, des classes TSL et les parents des nouveaux élèves qui n'ont jamais fréquenté l'école pourront accompagner leur enfant jusqu'à leur enseignant.**

Les parents des élèves de la deuxième à la sixième année sont priés de ne pas entrer sur la cour. L'enseignant de votre enfant vous enverra un courriel au courant de la semaine afin de se présenter. Nous accueillerons les élèves pour les diriger au bon endroit. Il y aura suffisamment de personnel sur la cour pour guider tous les élèves au bon enseignant. Les effets scolaires peuvent être envoyés à l'école sur plusieurs jours pour éviter de transporter plusieurs sacs.

2. Consignes sanitaires

Élèves

Si votre enfant est au 3^e cycle, il doit porter un couvre-visage dans le transport scolaire et dans les déplacements dans l'école. Il pourra le retirer une fois assis en classe. Le couvre-visage doit être fourni par le parent. Si un élève oublie son couvre-visage, nous lui en fournirons un jetable, mais il s'agit d'une mesure exceptionnelle.

Il faut prévoir deux couvre-visage par jour pour pouvoir le changer lorsqu'il est sale ou mouillé. Nous suggérons que l'enfant ait deux pochettes ou sacs « Ziploc », un pour le masque propre et l'autre pour le masque souillé. Les pochettes devraient être identifiées « Propre » « Sale » avec le nom de l'enfant.

Les élèves des autres cycles peuvent porter un couvre-visage si désiré, mais ce n'est pas obligatoire.

Les élèves devront apporter une gourde d'eau réutilisable qu'ils pourront remplir aux buvettes. Ils ne pourront pas boire directement à celles-ci.

Parents

Les parents peuvent venir au secrétariat ou participer à une rencontre, mais doivent porter un couvre-visage. La distance de deux mètres doit être respectée.

Au service de garde, vous devez attendre à l'extérieur que l'éducatrice à l'accueil vous serve.

3. Rencontre d'information pour les parents :

Sauf pour le préscolaire, la rencontre de parents de début d'année devra avoir lieu de façon virtuelle puisqu'il serait impossible que tous les parents s'assoient dans la classe en respectant le 2 mètres. L'enseignant vous enverra l'information nécessaire pour cette rencontre virtuelle au courant de la semaine.



4. Horaire de l'école

Voici l'horaire de l'école pour l'année 2020-2021

Préscolaire :

MATIN	8 h 25 à 11 h 53
DÎNER	11 h 53 à 13 h 13
APRÈS-MIDI	13 h 13 à 14 h 46



Primaire :

MATIN	8 h 25 à 11 h 53	<u>Récréations</u>
DÎNER	11 h 53 à 13 h 13	10 h 30 à 10 h 48
APRÈS-MIDI	13 h 13 à 15 h 43	14 h 18 à 14 h 36

❖ Les élèves marcheurs sont autorisés à entrer sur la cour à partir de 8h20 le matin et à 13h08 à l'heure du dîner.

Veillez noter qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour le matin et le midi en dehors de ces heures.

5. Horaire du service de garde et inscription

Le service de garde est ouvert de 6h45 à 17h30 pour les élèves inscrits seulement. Si vous désirez inscrire votre enfant, vous pouvez passer à l'école durant les heures d'ouverture du secrétariat.

Le technicien du service de garde est Rhéal Loyer; (819) 643-3264.

6. Horaire du secrétariat

Le secrétariat est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h.

7. Corridor de sécurité

Vous trouverez en pièce jointe du courriel le corridor de sécurité élaboré par le service de police de la Ville de Gatineau. Il s'agit des rues sécuritaires qui sont desservies soit par un brigadier adulte ou un brigadier juvénile. Si votre enfant marche pour venir à l'école, nous vous invitons à lui enseigner son trajet en utilisant le corridor de sécurité. Le service de brigade juvénile sera offert à compter du 14 septembre.



8. Assemblée générale et création d'un O.P.P.

Nous sollicitons votre participation à notre assemblée générale des parents qui aura lieu le 15 septembre à 19h au gymnase (entrée par l'administration). C'est lors de cette rencontre que vous pourrez élire les membres parents du conseil d'établissement (6 postes vacants et un parent substitut).

C'est aussi lors de cette rencontre que nous pourrions former un organisme de participation de parents (O.P.P.). Nous avons besoin de parents bénévoles entre autres pour diverses activités durant l'année, pour la bibliothèque et pour organiser des levées de fonds afin d'embellir la cour d'école et pour les activités scolaires.



9. Service de traiteur

Madame Édith, « Traiteur juste pour vous », est de retour cette année les mardis, jeudis et vendredis. Vous avez reçu les informations par courriel.



10. Transport scolaire

Le formulaire pour les demandes d'accommodement sera disponible sous peu. Nous vous enverrons de l'information sur ce sujet. Nous ne savons pas encore si ce service pourra être offert puisqu'il y a déjà plusieurs parcours à pleine capacité.

Veillez noter que les autobus arriveront à l'école vers 8 h 20 afin d'éviter qu'un trop grand nombre d'élèves se retrouvent sur la cour en même temps. Dès leur arrivée, les élèves devront se mettre en rang afin de se préparer à entrer.

Si vous conduisez votre enfant à l'école et qu'il n'est pas inscrit au service de garde, nous vous demandons d'arriver vers 8 h 20 et de demeurer dans votre voiture dans la mesure du possible.



11. Récréations

Il y aura deux récréations distinctes pour les élèves du primaire afin d'éviter qu'ils soient trop nombreux et pour qu'ils puissent s'amuser plus librement. L'accès aux aires de jeux sera fait en alternance selon un horaire.

12. Service de garde et dîner

Les élèves seront regroupés uniquement avec leur groupe classe tant au dîner que le matin et le soir au service de garde. Advenant qu'ils soient en présence d'un autre groupe, la distance d'un mètre sera respectée entre chaque bulle classe.

Il n'y aura pas de service de micro-ondes pour réchauffer les dîners. Nous vous recommandons d'utiliser un contenant tel qu'un « Thermos » pour garder les aliments chauds.

13. État de compte pour les effets scolaires

Vous recevrez sous peu un état de compte que vous devrez payer. Celui-ci comprend l'agenda, des frais de reprographie au besoin et les cahiers d'exercices. Nous vous rappelons que vous ne devez pas aller chez le libraire. Nous recevrons les cahiers et nous les remettrons aux élèves.

Vous pourrez maintenant payer par transfert Interac. Une procédure vous sera acheminée sous peu. Vous pourrez également payer par carte de débit, crédit ou argent comptant. Nous privilégions par contre le virement Interac si possible.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos interrogations, il nous fera plaisir de vous aider soit par courriel ou par téléphone. D'autres informations vous seront transmises au fur et à mesure que des ajustements seront faits ou que nous recevrons de nouvelles informations de la santé publique.

14. Dates importantes

Vous avez reçu en juin le calendrier scolaire pour l'année 2020-2021. Sur ce calendrier, les dates de rencontres de parents pour l'année sont inscrites.

Assemblée générale des parents :

15 septembre 2020, 19h00 au gymnase (entrée par l'administration). De plus amples informations se retrouvent au point 9.

Cette année, nous devons élire 6 parents pour occuper un poste au conseil d'établissement en plus d'un parent substitut.

Photos scolaires : 20 octobre 2020

Nous vous souhaitons à tous une agréable rentrée!

**C'EST LA
RENTRÉE!**

Marie-Josée Baril
Directrice par intérim

Geneviève Paradis
Directrice adjointe

